

Les citoyens éclairés  
16 impasse Marcel Cerdan  
56600 Lanester

à l'attention de Mr David Jobard,  
Procureur du tribunal de Grande Instance de Lorient,

Lanester le 22 mai 2017

Monsieur le Procureur,

Comme vous pouvez le constater sur le courrier ci-joint remis aux élus de la communauté d'agglomération de Lorient, une recrudescence importante d'incidents et d'incendies ont lieu depuis peu, faits que nous relient à l'installation du système linky en France.

88 incendies de compteurs depuis début janvier 2017, la liste n'est surement pas exhaustive.

Voilà plus d'un an que nous essayons de nous faire entendre de nos élus, de nos ministres, des médiateurs de l'énergie, de l'ANES, du président de la république, etc.... en vain ! le déploiement sauvage continue contre l'avis même de la population qui se voit harcelée par les sociétés sous-traitantes de poseurs, qu'enedis incite à outrepasser la loi sur la propriété privée.

Le 6 février dans le quartier de Lanveur à Lorient, explosait le transformateur électrique alimentant les bâtiments HLM, l'école de musique et des petits collectifs. Tout le quartier est équipé en linky.

Le 5 mars à Ploemeur un homme est décédé avec son chien dans l'incendie de sa maison, à Fort Bloqué. Une enquête a donc été ouverte pour connaître les causes de l'incendie. C'est à ce sujet que nous vous contactons, car vous êtes le seul à pouvoir transmettre des informations à notre association de consommateurs du pays de Lorient.

On sait aujourd'hui que même sans avoir le compteur linky, le CPL (courant porteur en ligne) injecté depuis les concentrateurs de quartier, est présent dans les maisons mitoyennes non équipées de linky, avec 300 mètres de portée. Enedis ne cesse de clamer que son compteur n'émet que 0.1volt/mètre ; c'est vrai ! et ça n'est pas le compteur qui pose problème au niveau des ondes, c'est le CPL (ondes micro pulsées) qu'il diffuse sans arrêt ! et qui provoque des échauffements sur le circuit (appareils et domotique grillés) et dans les tissus humains ! l'installation de ce système linky met en péril non seulement les habitations et le matériel électrique, mais la vie des gens : un étudiant est entre la vie et la mort dans l'incendie du 23 mai de Supélec à Cesson Sévigné ; <http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-incendie-supelec-27-etudiants-blesses-dont-un-tres-grave-5011804>

le 24 mai à la Grand Croix, dans la Loire, une femme de 71 ans a péri suite à ses brûlures en voulant éteindre le feu. Il n'y a encore que 7 compteurs linky installés d'après la carte de déploiement, mais nous savons que celle-ci est aujourd'hui obsolète, que les poseurs prennent de l'avance sur les

dates prévues, et que la commune qui jouxte est équipée elle de linky, donc le CPL est dans les câbles...

<http://www.leprogres.fr/loire/2017/05/25/la-victime-brulee-est-decedee>

Nous sommes en droit de poser des questions et d'attendre des réponses. La vie des citoyens en dépend.

Par ailleurs, nous avons déposé deux plaintes auprès de votre tribunal pour raisons de santé en août 2016 et n'avons à ce jour reçu aucune réponse. C'est une véritable torture que de ne plus pouvoir dormir, et c'est le cas pour nombre de personnes qui ont leur habitation désormais équipée d'un compteur linky.

Merci d'entendre la voix du peuple et celle de la raison.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de nos salutations citoyennes,

La présidente,

Danièle Bovin